



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 06 novembre 2025

Visite de Madame la secrétaire générale de la préfecture du Bas-Rhin, le 21 novembre 2025 de 14h à 16h30 à Andlau : inauguration d'affichages pour promouvoir le label bas-carbone

Ce vendredi 21 novembre, Madame la secrétaire générale de la préfecture du Bas-Rhin lance officiellement une campagne de promotion du label bas-carbone, avec la pose d'affichage *in situ* pour deux projets de reboisement portés par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) Grand Est pour le compte de France Valley Investissements.

Ces projets consistent en un reboisement de 2 et 7 hectares de forêt appartenant à France Valley Investissement à la suite d'un dépérissement important de sapins pectinés, plantés il y a plus de 90 ans à une altitude qui, aujourd'hui, leur est défavorable. Les arbres malades ont été coupés entre 2019 et 2023. Les essences plantées à l'hiver 2023/2024 sont des mélanges de résineux (douglas, mélèze, pin laricio de Corse, pin sylvestre) et de feuillus (chêne sessile, chêne pubescent, robinier faux-acacias) plus adaptés à cette altitude dans le climat actuel et à venir. Le coût total des travaux de plantation et d'entretien s'élève à 130 000 €. Les crédits carbone générés par les projets sont estimés à 2 250 tonnes de CO₂ sur 30 ans.

Le montage administratif des projets a été réalisé par le CNPF qui tient le rôle de mandataire. Les financeurs sont Strasbourg Centre Énergie, Hopis (compétition féminine de tennis « Les Internationaux de Strasbourg ») et Éco-manifestation Alsace.

Cette inauguration vise à faire connaître le label auprès du grand public (promeneurs en forêt et dans les champs, pouvant être des porteurs de projets ou de potentiels financeurs). Les projets label bas-carbone contribuent à séquestrer le carbone et/ou réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'inauguration à Andlau durera environ 2h30 : visite de site, prises de parole et installation des panneaux au chalet d'exploitation. Des échanges libres et des interviews avec la presse, ainsi qu'une collation, sont prévus en fin de cérémonie.

Des chaussures adaptées à la marche en forêt sont nécessaires. Le site de plantation se situe à 15 minutes en voiture du chalet d'exploitation, accessible par une piste forestière. L'accès au site nécessite un véhicule 4x4 ou une voiture à garde au sol surélevée ; un regroupement pourra éventuellement être réalisé au départ du chalet d'exploitation.

Le matériau des panneaux, de format A3, est durable (carton encapsulé dans de la cire d'abeille).

Ces projets sont les premiers à avoir bénéficié d'une communication spécifique en Grand Est, marquant le premier épisode de la série « Immersion au cœur des projets LBC en Grand Est » disponible [ici](#). Un QRCode positionné sur les affiches renvoie vers cette communication.

Pour en savoir plus sur le label bas carbone :

Lancé en 2019, le label bas-carbone est un outil national de certification de crédits carbone, pour mettre en œuvre de la stratégie nationale bas carbone. Il favorise l'émergence en France de projets volontaires de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration de carbone en allant au-delà de la réglementation et des pratiques usuelles. Il garantit aux financeurs la qualité et l'intégrité des projets. Les entreprises, collectivités, et citoyens, peuvent ainsi financer plus facilement ces projets une fois labellisés.

Le préfet de la région Grand Est est l'autorité compétente pour la labellisation des projets. Dans ce cadre, la DREAL Grand Est est en charge de l'instruction des demandes de labellisation. Les projets pouvant prétendre à une labellisation, qu'ils soient conséquents ou plus modestes, doivent répondre aux critères d'éligibilité de méthodes définies et approuvées en amont par le ministère de la transition écologique et des experts. Il existe 16 méthodes approuvées par le ministère dans les domaines suivants :

- 4 méthodes forestières : la méthode phare en région Grand-Est est la méthode de reconstitution de peuplements dégradés appelée également « Reboisement » suivie par les projets de premiers boisements
- 6 méthodes agricoles : la méthode « Grandes Cultures » est celle qui compte le plus grand nombre de projets, suivis par les projets d'éleveurs « carbon'agri », puis par les plantations de vergers
- 2 méthodes « bâtiments » ; 1 méthode « transports » ; 1 méthode « Ville Arborée ».

Le 17 février 2025, Madame la ministre Agnès Pannier-Runacher se félicitait d'avoir atteint, au niveau national, plus de 1500 projets labellisés et plus 6 millions de tonnes de CO₂ évitées ou séquestrées, 5 années après le lancement du dispositif.

Au niveau de la région Grand Est, 153 projets ont été labellisés, représentant plus de 798 950 crédits carbone (1 crédit = 1 tonne de CO₂eq) estimés. La vérification des crédits a lieu, au bout de 5 ans, après un audit indépendant. Dans le Bas-Rhin, 8 projets forestiers de reboisement et 35 sous-projets agricoles sont labellisés pour un total d'environ 32 000 crédits carbone estimés.

La DREAL Grand Est diffuse depuis 2024 des éléments de communication sur son site internet (plaquette, témoignages, cartographie). Plus d'informations sur le label bas-Carbone : pages internet [du ministère](#) et [de la DREAL Grand Est](#).

Contact presse

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est

Service communication de la DREAL Grand Est
Mél : communication.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est
Tél : 03 88 21 67 68
www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 @PrefetGrandEstBasRhin

 @Prefet67

 @Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin